

Après la réforme du collège ... la réforme du lycée : la même catastrophe annoncée !

Voie professionnelle

Depuis les premières annonces, la réforme est majoritairement rejetée par les enseignant-es. Elle est profondément destructrice de la voie professionnelle et inégalitaire pour les élèves car :

- Le ministre veut développer l'apprentissage dans tous les Lycées Professionnels. Cette voie de formation est inégalitaire. Elle repose sur la recherche d'un contrat de travail. Cela discrimine les filles, les élèves issu-es de l'immigration, des quartiers. La place de jeunes de moins de 18 ans est dans l'école, pas dans l'entreprise.
- Pour le CAP comme pour le BAC Pro, les nouvelles grilles horaires présentent une baisse de volume conséquente des heures d'enseignement. Globalement les élèves perdent l'équivalent d'environ un trimestre de cours. Si tous les types d'enseignement sont touchés, cette réduction concerne fortement le français et les maths, qui sont victimes d'une conception très utilitariste par la pratique de ces deux matières en co-intervention avec l'enseignement professionnel. A quoi bon des connaissances littéraires, historiques, la culture scientifique quand le but est de former la main d'œuvre directement utile et employable par le patronat ?!
- Cette réduction des heures en enseignement général, associée à Parcoursup va fermer les possibilités de poursuites d'études. C'est une ghettoïsation de la voie professionnelle !

Voie générale et technologique

Egalement largement rejetée par les personnels, cette réforme est idéologique et budgétaire. Elle va conduire à :

- Un appauvrissement de l'offre éducative malgré la promesse ministérielle de « plus de liberté et de choix ». Les cartes des spécialités, qui remplacent les séries, dévoilées prouvent que leur nombre dépend largement de la taille du lycée, de son emplacement ... et de son prestige ! La concurrence entre les établissements va se renforcer ;
- Une dégradation des conditions d'enseignement avec le tronc commun qui permettra de mixer les élèves de spécialités différentes et d'augmenter les effectifs classes ;
- Une diminution globale des DHG avec pour conséquence de nombreuses suppressions de postes ;
- Une concurrence renforcée entre les personnels et disciplines puisque certaines spécialités sont « multidisciplinaires » et que, comme pour la réforme du collège, les marges horaires ne sont plus seulement destinées aux seuls dédoublements mais doivent aussi servir à l'AP, aux projets, aux options, à l'accompagnement à l'orientation, voire des spécialités que refuse de financer le rectorat ...
- Une fragilisation des disciplines technologiques
- Un renforcement du tri social organisé par une orientation de plus en plus précoce et irréversible puisque les choix de l'élève dès la fin de seconde (voire de 3^{ème} vers des lycées sans certaines spécialités) risquent de déterminer ses possibilités d'études supérieures avec Parcoursup.

Cette année 2019 commence donc sous le signe d'une nécessaire mobilisation. La CGT Educ'action appelle avec l'intersyndicale du second degré et les organisations lycéennes, à construire une grève massive le 24 janvier et à poursuivre les actions pour faire reculer le gouvernement.

Bilan des élections

Grâce à vos votes, la CGT Educ'action a gardé sa représentativité au Comité Technique Ministériel et sort renforcée avec un gain de 4000 voix par rapport au scrutin de 2014.

La CGT Educ'action se félicite d'avoir obtenu pour la première fois de son histoire un siège à la commission paritaire nationale des certifié-es. Ce mandat sera porté par nos camarades

Le vote CGT Education se développe donc auprès des certifié-es, mais aussi des agrégé-es, ce dont nous nous félicitons. C'est un encouragement pour le syndicalisme que nous défendons, sans concession mais porteur d'un autre projet d'école. La grande majorité des académies a également obtenu un siège certifié, ce qui va nous permettre de peser sur les déroulements de carrière des collègues.

Aujourd'hui, le second degré paye très lourdement le prix, en termes de postes, des contre-réformes menées par le ministère Blanquer. C'est dans ce contexte que la CGT Educ'action va poursuivre son action dans les instances mais également sur le terrain à travers le travail militant.